

***Attention : Ce document ne vous donne accès qu'à des informations juridiques générales qui ne peuvent en aucun cas être interprétées comme des conseils juridiques. Les renseignements ci-dessous sont à jour en date du 20 octobre 2020 mais peuvent changer. Veuillez contacter un avocat pour discuter de votre cas.**

MISE À JOUR SUR L'IMMIGRATION ET LES VOYAGES AU CANADA

- Parrainage des parents et grands-parents:

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada sélectionnera au hasard des parrains potentiels qui pourront faire une demande en vue de parrainer leurs parents ou grands-parents.

Les formulaires seront acceptés en ligne uniquement le 3 novembre 2020 jusqu'à 12 h (HNE).

- Élargissement des exemptions aux restrictions de voyage reliées au COVID-19 pour les membres de la famille élargie:

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a élargi les exemptions de restriction de voyage pour les membres de la famille de citoyens canadiens ou de résidents permanents afin d'inclure certains membres de la famille élargie.

- Exemption relative au voyage pour des raisons d'ordre humanitaire:

les ressortissants étrangers qui souhaitent voyager au Canada pour des raisons d'ordre humanitaire peuvent demander à l'Agence de la santé publique du Canada l'autorisation d'entrer au Canada.